

LA TRANSITION DU DASPA* À L'ALTERNANCE



TABLE DES MATIÈRES

Mise en contexte	4
Carte de la province	5
Qu'est-ce que le DASPA ?	6
Qu'est-ce que la formation en alternance	8



MISE EN CONTEXTE

L'objectif de cette brochure est de faire connaître les dispositifs de formation en alternance existant dans la province de Luxembourg (et à ses frontières) aux professionnel·les qui accompagnent les mineurs étrangers non-accompagnés (MENA) ou ex-MENA. Le but est d'informer ou d'orienter au mieux les jeunes dans leurs parcours de formation et d'insertion. L'Instance Bassin Enseignement qualifiant-Formation-Emploi du Luxembourg belge (IBEFE) et le Centre Régional d'Intégration de la province de Luxembourg (CRILUX) se sont inspirés des travaux réalisés par la Task Force MENA de Verviers pour réaliser cette brochure.

Les pages qui suivent abordent la transition entre la classe DASPA (Dispositif d'Accueil et de Scolarisation des élèves Primo-Arrivants) et la formation en alternance, reprenant notamment la liste des formations possibles en Centre d'Education et de Formation en Alternance (CEFA) ou à l'Institut de Formation en Alternance pour les Petites et Moyennes Entreprises (IFAPME). L'offre de formations en alternance est susceptible de changer d'année en année. C'est pourquoi il est utile de vérifier directement auprès des institutions l'organisation de la formation qui vous intéresse.

Ces dispositifs de formation requièrent un certain niveau de maîtrise en langue française.

CENTRES D'ACCUEIL MENA, DASPA, CEFA ET IFAPME NOVEMBRE 2022



QU'EST-CE QUE LE DASPA?

Le Dispositif d'Accueil et de Scolarisation des élèves Primo-Arrivants est une structure d'enseignement visant l'accueil, la scolarisation et l'intégration des primo-arrivants et assimilés



CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir moins de 18 ans,
- Être de nationalité étrangère,
- ► Fréquenter un établissement scolaire en FWB depuis moins d'un an,
- Ne pas maîtriser le français.

FORMATION

Durée d'une semaine à un an, avec une prolongation possible de six mois maximum. En cas d'analphabétisme, un délai de six mois supplémentaires est envisageable.

24 heures par semaine minimum, réparties comme suit :

- ▶ 16 heures de français, sciences humaines, éducation à la citoyenneté et philosophie ;
- 8 heures de mathématiques et de sciences naturelles.

A l'issue de la classe DASPA, l'élève peut intégrer une année d'études (éventuellement progressivement).

CERTIFICATION

Le Conseil d'Intégration (chef établissement, équipe éducative, PMS, représentant du centre d'accueil, représentant de la FWB) est un organe chargé de favoriser l'intégration optimale de l'élève. Il délivre une attestation d'admissibilité dans n'importe quelle année de l'enseignement secondaire, à l'exception des 6ème et 7ème années.

LES CLASSES DASPA EN PROVINCE DE LUXEMBOURG ET À SES FRONTIÈRES

Institut Cardijn Lorraine Arlon

Rue de Neufchâteau, 69 063/24.28.50

Institut Notre-Dame Bertrix

Rue de Burhaimont, 11 061/41.00.10

Athénée Royal La Roche-en-Ardenne

Rue des Evêts, 4 084/41.12.62

Institut Saint-Michel Neufchâteau

Place du Château, 3 061/27.71.64

Institut Saint-Joseph Trois-Ponts

Avenue de la Salm, 17 080/68.40.69

ITELA Arlon

Chemin de Weyler, 2 063/23.02.20

Institut Sainte-Marie Bouillon

Rue Georges Lorand, 3 061/46.63.79

Athénée Royal Marche-en-Famenne

Avenue de la Toison d'Or, 71 084/32.04.60

St-Joseph St-Raphaël Remouchamps

Avenue de la Porallée, 40 043/84.41.78

Athénée Royal Vielsalm - Manhay

Rue du Pré des Fossés, 7 086/45.52.92

ICET Bastogne

Rue des Remparts, 57 061/21.14.44

Institut Sainte-Anne Florenville

Rue de la Station, 2 061/31.12.18

Institut Saint-Roch Marche-en-Famenne

Rue Américaine, 28 084/32.01.50

École Libre Saint-Hubert

Rue Saint-Gilles, 41 061/23.06.70

Institut du Sacré-Coeur Vielsalm

Rue des Chars à Bœufs, 12 080/29.26.70

QU'EST-CE QUE LA FORMATION EN ALTERNANCE ?

L'alternance est une formule d'apprentissage qui combine des périodes de formation générale et professionnelle à l'école ou en centre de formation agréé avec des périodes de stage pratique en entreprise.

Elle permet aux apprenants de se former, d'acquérir une expérience et des compétences en lien avec le marché du travail, d'obtenir une qualification officielle et reconnue, de percevoir une rémunération. Elle répond directement aux compétences attendues par les entreprises.

L'employeur a l'occasion de former un jeune en adéquation avec ses besoins. L'alternance est reconnue comme un dispositif permettant l'accès au marché du travail. La filière de formation en alternance s'organise par la mise en place d'un partenariat entre un opérateur de formation agréé, un apprenant et une entreprise.

Les CEFA (Centre d'Education et de Formation en Alternance) et l'IFAPME (Institut wallon de Formation en Alternance des indépendants et des Petites et Moyennes Entreprises) proposent un contrat d'alternance avec les mêmes conditions :

- ► Un contrat d'alternance à temps plein signé par un employeur et un·e apprenant·e ;
- Un plan de formation en lien avec un métier ;
- Une rétribution mensuelle forfaitaire pour le/la jeune (de 281,89 € à 530,62 €) en fonction de son niveau de compétence ;
- ▶ 3 à 4 jours en entreprise et 1 à 2 jour(s) à l'école / en centre de formation chaque semaine.



LE CEFA



CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir 15 ans minimum et avoir suivi au moins deux années dans l'enseignement secondaire de plein exercice ou;
- Avoir 16 ans accomplis ou;
- Avoir 18 ans et plus et présenter un contrat d'alternance avec une entreprise.

L'accès à certaines formations nécessite l'entrée en 4^{ème} ou en 7^{ème} secondaire.



FORMATION

- ► Trois ou quatre jours en entreprise lorsqu'un contrat d'alternance est signé ;
- Deux jours à l'école par semaine.



MODALITÉS PRATIQUES

- Entrée permanente ;
- Possibilité de s'inscrire sans avoir de contrat d'alternance pour un e jeune âgé e de moins de 18 ans ;
- ► Accompagnement assuré par des professionnel·les.



CERTIFICATION

- En article 49, les mêmes certifications d'études (CESS) et de qualification que dans l'enseignement de plein exercice;
- ► En article 45, un certificat de qualification.

COORDONNÉES DE CONTACT DES CEFA

CEFA Sud-Luxembourg ITELA

Chemin de Weyler, 2 6700 Arlon

063/23.02.26 arlon@cefaitela.be

CEFA Nord-Luxembourg

Rue du Nofiot, 1 6941 Bomal-sur-Ourthe

> 086/21.91.24 bomal@cefanl.be

CEFA de l'ITCF Centre Ardenne

Avenue Herbofin, 39 6800 Libramont

061/26.09.20 cefa@itcfca.be

CEFA de l'INDSE

Rue Gustave Delperdange, 12 6600 Bastogne

> 061/21.53.51 cefa@indse.be

CEFA Libre Sud-Luxembourg

Rue des Fossés, 22 6760 Virton

063/60.83.10 coordination.cefa@pierrard.eu

CEFA Institut Saint-Roch

Chaussée de Rochefort, 127 6900 Marloie

> 084/31.41.12 cefa@elmarche.be

CEFA Nord-Luxembourg

Avenue de la Gare, 12 6600 Bastogne 061/21.66.68 bastogne@cefanl.be

CEFA Libre Sud-Luxembourg

Rue de l'Institut, 15 6780 Differt

063/23.44.51 coordination.cefa@pierrard.eu

CEFA Institut Saint-Joseph

Avenue de la Salm, 17 4980 Trois-Ponts

080/68.40.69 secondaire@saintjosephtroisponts.be



LES FORMATIONS EN CEFA

Attention : l'accès à certaines formations est parfois limité à des jeunes ayant suivi une 4^{ème}, 5^{ème} ou 6^{ème} année professionnelle.

■ Obtention d'un certificat de qualification spécifique (Article 45) ▲ Obtention d'un certificat d'études 6ème professionnelle et du CESS au terme d'une 7ème professionnelle réussie (Article 49) Bastogne INDSé Bastogne ARBH Aywaille ARPE **Bomal ARMB ES Barvaux Trois-Ponts** ES Érezée **ES Marloie** Libramont Marche Differt Virton Arlon **HOTELLERIE ALIMENTATION** Commis de cuisine Commis de cuisine de collectivité Boucher·ère/Charcutier·ère Bastogne INDSé Bastogne ARBH Aywaille ARPE **Bomal ARMB Trois-Ponts ES Barvaux ES Marloie** ES Érezée Libramont Marche Differt Virton Arlon **AGRONOMIE** Ouvrier ère en implantation et Jardinier ère d'entretien **Fleuriste**

	5
ч	11

CONSTRUCTION	Trois-Ponts	Marche ES Barvaux	Bastogne ARBH Bomal ARMB Aywaille ARPE ES Érezée	Bertrix Bastogne INDSé	Libramont ES Marloie	Virton Differt	Arlon
Maçon _' ne CPU (4-5-6P)			A A =	A	A A	A	
Coffreur·euse		•			•		
Ouvrier·ère plafonneur·euse				•	•		
Ouvrier ère en peinture du bâti- ment						•	
Carreleureuse							
Ouvrier ère en entretien du bâti- ment et de son environnement		•		•			
Monteur·euse/Placeur·euse d'élé- ments menuisés							
Couvreur euse/Etancheur euse							
Ouvrier·ère qualifié·e en construction gros œuvre			A		A		
Monteur·euse en sanitaire et en chauffage CPU (4-5-6P)			A A				
7P Installateur rice en Chauffage Central			A A A				
7P qualifiante ouvrier ère en rénovation, restauration et conservation du bâtiment		A			A		
7P Soudeur sur tôles et tubes		A					
Menuisier·ère					A		
Ouvrier ère polyvalent e						•	
Auxiliaire du bâtiment		•			•	•	
7P Constructeur trice/ Monteur euse structure bois		A			A		
Jointeureuse							
Agent∙e polyvalent∙e en mainte- nance du bâtiment							
Poseur euse de construction non métallique		-			-		•
SERVICES AUX PERSONNES	Trois-Ponts	Marche ES Barvaux	Bastogne ARBH Bomal ARMB Aywaille ARPE ES Érezée	Bertrix Bastogne INDSé	Libramont ES Marloie	Virton Differt	Arlon
Aide logistique en collectivité				•			
7P Coiffeur euse-Manager					A		
Aide familial·e				A	A		
Coiffeureuse			A		A A		A
Soins de beauté					A		
Technicien ne de surface			•				

INDUSTRIE	Trois-Ponts	ES Barvaux	Marche	ES Érezée	Aywaille ARPE	Bomal ARMB	Bastogne ARBH	Bastogne INDSé	Bertrix	ES Marloie	Libramont	Differt	Virton	Arlon
Opérateur·trice de Production en Industrie Alimentaire												٠		
Métallier ère														
Métallier·ère - Soudeur·se Aide mécanicien·ne garagiste		П	н							П	П			
Tôlier-ère en carrosserie											H		Н	
Peintre en carrosserie											Н			
Travaux de peinture en carrosserie														
Carrossier ère														
Mécanicien ne d'entretien auto- mobile											A	A		A
Electricien ne installateur industriel														A
Assistant∙e de Maintenance PC-Réseaux				A										
7P Electricité automobile														
7P Maintenance d'équipements techniques		A							A					
7TQ Maintenance de systèmes automatisés industriels			A						A	A				
7P Soudage sur tôles et tubes														
Aide-mécanicien ne cycles et petits moteurs			•							A				
ÉCONOMIE	Trois-Ponts	ES Barvaux	Marche	ES Érezée	Aywaille ARPE	Bomal ARMB	Bastogne ARBH	Bastogne INDSé	Bertrix	ES Marloie	Libramont	Differt	Virton	Arlon
Auxiliaire de magasin														
Équipier ère logistique														
Vente														
Vendeureuse														
Magasinier∙ère CPU														
Auxiliaire administratif ve et d'accueil											A			
7P Gestionnaire de très petites entreprises		A	A			A	A	A		A	A			A
7P Complément en technique de vente											A			



CONDITIONS D'ACCÈS

- ► Etre âgé•e de 15 ans minimum et de moins de 23 ans ;
- Avoir fréquenté 2 années du 1er degré de l'enseignement secondaire inférieur ou spécialisé de forme 4 ;
- ► Pas d'obligation d'avoir un contrat d'alternance pour s'inscrire, même si le/la candidat•e a plus de 18 ans.



MODALITÉS PRATIQUES

Si le/la jeune arrive début d'année civile, seuls les cours du dispositif d'accrochage au centre de formation seront assurés, sans contrat en entreprise. Par exemple, des cours de FLE, de math, de français ou de TIC. En septembre, l'inscription pourra se prolonger moyennant un contrat d'insertion dans les 90 jours. Si le jeune est sous contrat lors de son inscription en début d'année civile, il pourra également assister aux cours du dispositif d'accrochage en plus de ses prestations en entreprise.

- ► Accompagnement prévu par un·e agent·e d'insertion et un·e psychologue ;
- ▶ Des stages découvertes sont possibles à raison de 3x5 jours ;
- Les formations « chef·fe d'entreprise » peuvent également être envisagées par un·e jeune dès ses 18 ans, avec une possibilité de ne suivre que les modules liés au métier et non ceux liés à la gestion d'entreprise;
- ► Entrée permanente.



CERTIFICATION

- Les certificats d'apprentissage et les diplômes « Chef d'entreprise » délivrés au terme des formations sont reconnus et homologués par le ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- ► Le certificat de qualification de l'enseignement (CQ6) est également délivré pour une dizaine de métiers en apprentissage.

COORDONNÉES DE CONTACT



IFAPME Arlon

Avenue Général Patton, 10 6700 Arlon

> 063/22.74.19 lux@ifapme.be

IFAPME Marche

Rue de la Station, 49 6900 Marche-en-Famenne

> 0471/55.99.94 lux@ifapme.be

IFAPME Libramont

Rue de la Scierie, 32 6800 Libramont

> 061/22.33.36 lux@ifapme.be

LES FORMATIONS À L'IFAPME

■ Formation jeune (dès 15 ans) ▲ Formation adulte (dès 18 ans) **HORECA** Libramont **Arlon** Marche Préparateur trice - vendeur euse de Confiseur·euse - chocolatier·ère Chef-fe barman/barmaid Microbrasseur euse CONTRUCTION Libramont Arlon Marche Chauffagiste

MOBILITÉ	Libramont	Arlon	Marche
Mécanicien ne polyvalent e	■ ▲	■ ▲	
Carrossier ère - réparateur trice	A		
Mécanicien·ne de cycles	■ ▲	■ ▲	
Conseiller ère commerciale automobile		<u> </u>	
Négociant·e en véhicules d'occasion		A	
NATURE	Libramont	Arlon	Marche
Fleuriste	<u> </u>		
Entrepreneur euse de parcs et jardins	■ ▲		
Maraîcher ère bio	A		
Exploitant e forestier ère			
Grimpeur·euse - élagueur·euse	A		
Guide nature	A		
Mécanicien·ne de matériel de parcs, jardins et espaces verts			
SOINS AUX PERSONNES	Libramont	Arlon	Marche
Coiffeur·euse	■ ▲		
Esthétique		A	
COMMERCE	Libramont	Arlon	Marche
Commerce de détail			
Conseiller ère animalier ère	A		
SERVICES	Libramont	Arlon	Marche
Expert e en biens immobiliers		_	_
Agent-e immobilier			
Directeur-trice de maison de repos		_	
Employé·e administratif·ve	A	A	
		A	
Conseiller ère en gestion du personnel	A		
Courtier-ère en assurances	A		
Décorateur-trice d'intérieur			
Comptable			
Libraire			

NUMÉRIQUE ET INFORMATIQUE	Libramont	Arlon	Marche
E-commerce		A	
Gestionnaire de projets en marketing digital		A	A
Community manager		A	
Administrateur trice en réseaux et systèmes	A		
Assistant∙e de maintenance informatique			
Assistant·e développeur·euse		•	
PETITE ENFANCE	Libramont	Arlon	Marche
Accueillant·e d'enfants		A	
AUTRES DIPLÔMES	Libramont	Arlon	Marche
Gestion	A	A	A

À VOS NOTES!

Éditeur responsable : Jérôme Petit Rue de l'ancienne Gare, 32 - 6800 Libramont info@crilux.be - www.crilux.be BNP BE22 0017 3012 5847 - BE 0548.909.142 RPM Liège division Neufchâteau

> Graphisme : CRILUX Asbl Date de parution : novembre 2022 Dépôt légal : D/2022/14.272/02



CONTACTEZ-NOUS



INSTANCE BASSIN ENSEIGNEMENT QUALIFIANT FORMATION EMPLOI DU LUXEMBOURG BELGE



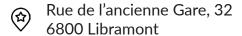


063/24.42.01



eliane.prevost@bassinefe-lux.be sophie.demolin@forem.be

CENTRE RÉGIONAL D'INTÉGRATION DE LA PROVINCE DE LUXEMBOURG **ASBL**





061/21.22.07



info@crilux.be h.hubert@crilux.be